

PROGRAMMES EUROPEENS 2021/2027

La **Maison de santé** de la commune de Mansac, dont les objectifs sont d'éviter une désertification médicale et maintenir sur le territoire un service de proximité à la population, pour la commune et son EHPAD ainsi que pour les communes voisines, est **cofinancé par l'Union Européenne** avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

PROGRAMMES EUROPEENS 2021/2027

MAISON DE SANTÉ

Place du 19 Mars – La Rivière – 19520 MANSAC

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE DE MANSAC

Maîtrise d'œuvre : EP INGENIERIE

COUT HT : 104 413,95 €

Financeurs :

Fonds européens : 42 648.77 €

Département de la Corrèze : 20 000.00 €

EPCI CA du Bassin de Brive : 20882.39 €

Commune de Mansac : 20882.79 €



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire